

Education des enfants roms en Europe

*Mise en œuvre de la
Recommandation 2000(4)
sur l'éducation
des enfants roms en Europe*



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Participation du C

Cadre politique et juridique

Le Conseil de l'Europe a commencé à s'intéresser aux Roms en 1969, année où il a adopté le premier texte officiel sur la «situation des Tsiganes et autres nomades en Europe». En 1983, il organisait le premier séminaire de formation d'enseignants travaillant avec des enfants roms. En 1993, la population rom était reconnue comme une minorité européenne.

La Recommandation (2000)⁴ sur l'éducation des enfants roms/tsiganes en Europe a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Le projet l'«Education des enfants roms» a débuté en 2002 dans le but de donner effet à ce texte officiel. Les principaux chapitres de la Recommandation ont trait à: la reconnaissance des Roms en tant que minorité, la formation des enseignants et autres personnels éducatifs roms, la mise au point et la diffusion de matériels pédagogiques, l'enseignement de la langue, les études et la diffusion d'informations sur l'histoire et la culture roms, la participation des familles, la mise en valeur des expériences positives, l'élaboration d'un programme d'étude européen et la création d'un centre de formation.

Méthodes et objectifs

► Elaboration de politiques

Le Conseil de l'Europe a mis au point un cadre de référence pour compléter la Recommandation (2000)⁴ sur l'éducation des enfants roms/tsiganes en Europe. Le texte



Conseil de l'Europe



comprend des propositions concrètes pouvant donner lieu à une politique des pouvoirs publics qui reconnaisse la minorité rom; il propose des stratégies pédagogiques reposant sur quatre objectifs interdépendants: la scolarisation, l'intégration sociale, la promotion de l'identité culturelle et du patrimoine culturel roms et la responsabilisation et la participation des communautés roms. Ce cadre de référence s'adresse aux responsables politiques, aux professionnels de l'éducation, à la société civile, aux communautés roms et aux citoyens intéressés.

► Méthodes pratiques

Ateliers européens

Pour favoriser l'éducation des Roms, le Conseil de l'Europe organise des ateliers et des séminaires européens sur les thèmes suivants: la formation des enseignants à l'histoire et à la culture roms, la formation de médiateurs/assistants scolaires roms au rapport entre la famille et l'école, l'accès à un enseignement de qualité, l'enseignement préscolaire et la formation professionnelle. Un certain nombre d'ateliers se sont tenus dans le cadre du «programme de formation Pestalozzi» du Conseil de l'Europe destiné aux professionnels de l'éducation. La liste des publications et les rapports des ateliers sont disponibles sur le site web: <http://www.coe.int/Formation>



Ateliers européens

Fiches d'information pédagogique

Le Conseil de l'Europe est à l'origine d'un ensemble de fiches pédagogiques sur l'histoire, la culture et la langue roms. Les Roms étant marginalisés et victimes de discrimination depuis des siècles, leur histoire et leur culture ne sont guère connues du public. Pour venir à bout de la ségrégation, de la stigmatisation et de la marginalisation dont les Roms sont victimes, le Conseil de l'Europe tente de les intégrer pleinement dans la société. La connaissance mutuelle de l'histoire commune des Roms et des non Roms en Europe fait partie intégrante de ce processus d'intégration. Les fiches sont destinées à faciliter ce processus d'intégration par l'éducation. Elles visent la formation des professionnels de l'éducation dont elles entendent améliorer la connaissance de la minorité rom en Europe ; ont pour objet d'informer le grand public et de sensibiliser à l'histoire, à la culture et à la langue roms. Elles peuvent aussi servir de matériel pédagogique dans les établissements scolaires.

Mallette pédagogique préscolaire

Le Conseil de l'Europe a mis au point une mallette pédagogique préscolaire, programme pédagogique destiné à préparer les enfants à l'entrée à l'école primaire (dans la mesure où de nombreux enfants des communautés roms, sintis et des Gens du voyage ne vont pas à la maternelle pour différentes raisons). Cette mallette contribue à faciliter le développement intellectuel, affectif et social au sein des communautés roms en offrant un outil pédagogique destiné aux enfants âgés de cinq à sept ans. Cette aide didactique permet aux enfants d'acquérir les compétences de base nécessaires pour entrer dans le primaire, apprendre à étudier, éduquer les parents à la nécessité d'avoir des connaissances, améliorer les compétences analytiques et logiques des enfants et développer leur imagination. Elle est disponible sous forme de CD-Rom assorti de





fiches d'information pour chaque activité et d'un manuel méthodologique destiné à l'enseignant et/ou au médiateur.

Publication: les Roms à l'écran

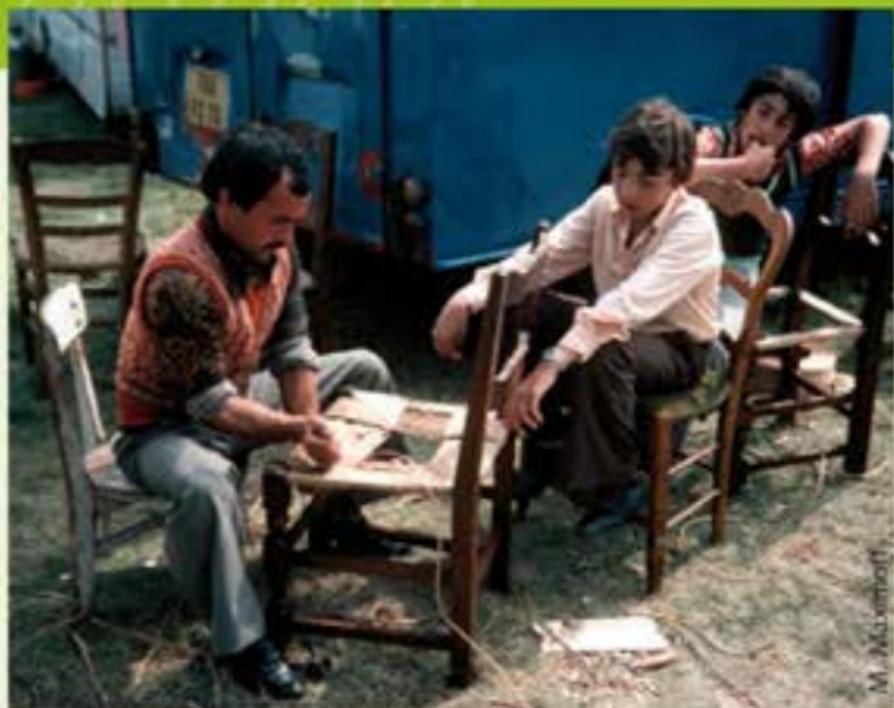
«Les Roms à l'écran: comment enseigner l'histoire et la culture roms par le cinéma» est le résultat pédagogique de la «Quinzaine du cinéma rom» organisée dans le cadre du projet l'«Education des enfants roms en Europe» et la Campagne «Dosta», en 2006.

La publication est un ouvrage d'«histoire culturelle» dont le but est d'étudier la manière dont les cinéastes européens ont évoqué ou décrit la vie des Roms et en ont fait des personnages de fiction. L'objectif est de favoriser, sous la supervision des professeurs, une analyse collective des élèves de toute une série d'images projetées sur grand ou petit écran afin de déconstruire les processus de représentation, de remettre en cause les bases sur lesquelles ils reposent et de les comparer dans la mesure de possible avec la réalité. Ce type d'approche aidera les élèves à avoir une interprétation critique des films ou des programmes de télévision.

Outils de travail

«Le guide pour les médiateurs et assistants roms» a été mis au point pour aider les médiateurs dans leur travail quotidien, faciliter les relations entre la communauté rom (enfants, parents) et les directeurs d'établissements scolaires et les enseignants en instituant un rapport de confiance et de communication ouverte et efficace. Le médiateur a pour rôle de faciliter la communication entre l'école et les parents roms et de favoriser un





environnement propice à la communication et au dialogue interculturels. Il ressort des résultats d'une enquête récente que la formation de médiateurs et d'assistants roms doit encore progresser.

Travail sur l'«Enseignement de la Mémoire rom»

Des travaux visent à favoriser la reconnaissance du Samudaripen en faisant œuvre de sensibilisation (en romani, ce mot signifie «(l') assassinat de tous», l'assassinat collectif) et renvoie au génocide des Roms, des Sintis et des Kalés pendant la deuxième guerre mondiale; le but est d'éviter que de tels crimes contre l'humanité ne se reproduisent. La mémoire, et en particulier celle des événements survenus pendant la deuxième guerre mondiale, demeure une question sensible et douloureuse pour les Roms. Ce projet comprend l'élaboration de matériel pédagogique sur l'histoire et la culture roms, l'organisation de manifestations et de réunions de travail et la mise au point d'un site Web consacré au devoir de mémoire rom. Le site aura pour principale fonction de sensibiliser au génocide des Roms. Il comprendra une base de données sur cette période de l'histoire rom et une bibliothèque virtuelle sur les publications les plus connues et les plus utiles ainsi qu'une carte interactive sur laquelle les pays pourront reporter leurs spécificités nationales. Il donnera aussi des informations sur les programmes scolaires, les matériels pédagogiques existants, les manuels scolaires, les lieux de mémoire et les pratiques novatrices mises en place par les ministères, la société civile, les organisations internationales, les musées et les établissements scolaires.

Le Conseil de l'Europe mène cette activité en coopération avec le point de contact pour les questions roms et sintis du BIDDH/OSCE.

www.coe.int./education/roms

Coopération avec des institutions nationales et internationales

Le Conseil de l'Europe travaille en étroite coopération avec l'UNESCO, le BIDDH/OSCE, le Fonds de l'éducation pour les Roms et la société civile rom. Il a aussi noué des contacts avec la Commission européenne, la task force pour la coopération internationale sur



Justification de la

Les Roms, qui sont environ dix millions, constituent la plus grande minorité en Europe. De tout temps opprimés, ils sont isolés politiquement, économiquement et socialement et ne se sont pas encore faits suffisamment entendre. La plupart des Roms se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté et même si de nombreux programmes leur ont été consacrés ces dernières années, ils sont, dans leur majorité, pratiquement invisibles. La plupart des Roms vivent en dessous du seuil de pauvreté et n'ont pas connaissance des programmes qui pourraient les aider à améliorer leur vie. L'éducation est essentielle pour que les Roms acquièrent des connaissances mais aussi pour sensibiliser ces populations minoritaires aux possibilités de développement de leur communauté.

Le projet l'«Education des enfants roms en Europe» résulte de la volonté politique de mettre un terme à l'exclusion et aux souffrances endurées par les Roms, de construire une Europe plus humaine et plus inclusive, comme indiqué dans le Plan d'action du Conseil de l'Europe adopté lors du Troisième Sommet tenu à

l'enseignement de l'Holocauste, la mémoire et la recherche, le Forum européen des Roms et Gens du voyage et l'OCDE. Cette coopération s'inscrit dans le cadre d'une approche cohérente au niveau international et est essentielle pour le financement, la visibilité et l'organisation du projet et également pour la promotion de nouvelles idées en faveur de l'éducation des enfants roms.

Le projet devrait permettre au Conseil de l'Europe d'encourager des initiatives au niveau national, de contribuer à la mise au point et à l'application de nouvelles méthodes de travail et de favoriser des mesures



participation du Co

Varsovie en 2005, et de favoriser l'égalité d'accès à l'éducation par des traités, des déclarations et des recommandations. Compte tenu du cadre d'action susmentionné, de nombreux Etats membres, en particulier en Europe centrale et orientale, doivent adopter des stratégies nationales pour améliorer la situation des Roms et répondre à leurs besoins et montrer qu'ils sont disposés à mettre en place des programmes pédagogiques à leur intention.

Dans sa Recommandation R(2000)4 adoptée le 3 février 2000, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a reconnu «qu'il est urgent de poser de nouvelles fondations pour de futures stratégies éducatives en faveur des Roms/Tsiganes en Europe». Cette recommandation sert de référence et de cadre juridique au projet.

La légitimité du projet a de nouveau été reconnue lors de la vingtième session de la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation tenue en octobre 2000. Dans leur déclaration finale, les ministres ont en effet invité le Conseil de l'Europe à être particuliè-

novatrices porteuses d'avenir. En d'autres termes, l'idée n'est pas de remplacer les Etats membres, qui ont pour rôle d'appliquer les textes qu'ils ont adoptés, par le Conseil de l'Europe mais de leur apporter l'assistance dont ils ont éventuellement besoin pour s'acquitter de leurs engagements et améliorer la situation des Roms

Le projet du Conseil de l'Europe vise en conséquence à doter les Etats et les ONG travaillant dans ce domaine des instruments qui leur permettront de s'acquitter de leur tâche.



travailler dans un contexte

Conseil de l'Europe

relement attentif aux Roms. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de mener des travaux exploratoires sur les besoins pédagogiques des Roms. Le Conseil de l'Europe reconnaît l'importance de cette question et continue de tout faire pour améliorer l'éducation des Roms.

La clé d'un avenir meilleur réside dans l'éducation des enfants Roms. La position défavorisée que les Roms occupent aujourd'hui dans la société ne saurait être inversée tant qu'ils n'auront pas accès, comme le reste de la population, à l'éducation. L'école doit tout faire pour dissiper la méfiance que les Roms éprouvent envers les institutions publiques du fait de leur histoire et leur offrir un environnement favorable et porteur. Il est essentiel d'accroître l'alphabétisme et la scolarisation pour améliorer l'avenir de la minorité rom.

► Publications

- L'éducation des enfants roms: les classes préparatoires, Martina Homakova, DGIV/EDU/ROM(2003)3
- La formation des enseignants et la recherche, Virginie Repaire, DGIV/EDU/ROM(2003)2
- Romani in Europe, 2003, Mihaela Zatreanu, Dieter Halwachs, DGIV/EDU/ROM(2003)7
- Modules de formation pour les enseignants dans le domaine de l'histoire, de la culture et de la langue des Roms, Pascale Faure – DGIV/EDU/ROM(2003)10
- La formation des médiateurs et assistants scolaires roms, Calin Rus – DGIV/EDU/ROM(2004)11
- Education des enfants roms en Europe – Textes et activités du Conseil de l'Europe en matière d'éducation, Editions du Conseil de l'Europe – ISBN: 92-871-5977-7
- Accès à l'éducation: concept de mallette pédagogique, François-Xavier Bernard, Dominique Steinberger – DGIV/EDU/ROM(2005)7
- Cadre de référence pour les politiques éducatives en faveur des Roms, Sinti et Gens du voyage, Delia Grigore, Dominique Steinberger – DGIV/EDU/ROM (2005)8
- Cadre politique et législatif pour l'éducation des enfants roms: Textes de référence et systèmes d'appui – DGIV/EDU/ROM(2006)11
- Itinéraire de la Culture et du Patrimoine roms, Jean-Pierre Liégeois – DGIV/EDU/ROM(2004)8
- La situation des médiateurs et assistants scolaires roms en Europe, Calin Rus – DGIV/EDU/ROM(2006)3
- Guide du médiateur/assistant scolaire rom, Calin Rus, Mihaela Zatreanu – DGIV/EDU/ROM(2006)12
- Manuel du médiateur – Activités scientifiques pour les enfants, François-Xavier Bernard – DGIV/EDU/ROM(2007)7
- Les pratiques innovantes dans le domaine de l'éducation pour les enfants roms, Diana Kirlova, Virginie Repaire – DGIV/EDU/ROM(2003)9
- Vers une éducation de qualité pour les enfants roms: la transition entre l'éducation préscolaire et primaire, Arthur Ivatts – DGIV/EDU/ROM(2007)5
- Council of Europe and UNESCO Guidelines on preschool education for Roma children, Arthur Ivatts, Hristo Kyuchukov – DGIV/EDU/ROM(2007)6
- Collection de fiches pédagogiques dans le domaine de l'histoire des Roms, Conseil de l'Europe, 2008
- Les Roms à l'écran, Dominique Chansel, Editions du Conseil de l'Europe, 2008



Le site Web donne des informations complémentaires sur le projet et contient la liste à jour des publications.

Il existe en 2 langues:

Anglais: <http://www.coe.int/education/roma>

Français: <http://www.coe.int/education/roms>

Pour un complément d'informations:

F-67075 Strasbourg Cedex

Direction Générale IV – Éducation, culture et patrimoine,
jeunesse et sport – Division de la dimension européenne

Aurora Ailincăi, Responsable du projet

roma.education@coe.int